

	Compte rendu de la conférence territoriale des Sports de Pagaie du lundi 24 mai 2023 – Visioconférence	Début	20h00
		Fin	21h30
		Secrétaire de séance	Lorrie DELATTRE

	MEMBRES	MEMBRES DE DROIT	DIFFUSION
PRESENTS	Vincent FLEURIOT (Président CRNCK) Nathalie AUPERRIN (Trésorière CRNCK) Samuel BONVALET (Secrétaire CRNCK) Samuel BONVALET (représentant CDCK 27) Cyril GERE (Président CDCK 50)	Georges DANTIN (représentante BeX) Pierre-Michel CROCHET (représentant DTN) Lorrie DELATTRE (CTR – Référent territorial) Adrien HUREL (Assistant CRNCK – Référent territorial)	Siège fédéral Structures normandes
ABSENTS	Mélanie BRUNET (Secrétaire CDCK 14) Dominique BADIE-KALOU (Présidente CDCK 61)		
EXCUSES			

N°	THEMES	Association CRNCK - DECISIONS ET SUITES A DONNER
	ORDRE DU JOUR	- Présentation du PSF - Présentation du dossier PSF déposé par le CRNCK - Présentation et vote des projets clubs et des montants proposés - Présentation et vote des projets CDCK et des montants proposés
1	Présentation du PSF	Cf document de présentation en annexe.
2	Présentation du dossier PSF déposé par le CRNCK	Cf document de présentation en annexe. L'enveloppe CRNCK est fixée à 17 350 €.
3	Présentation et vote des projets clubs et des montants proposés	Cf Annexe ci-dessous. Les propositions de montants du PSF 2023 pour chacune des structures normandes sont votées à l'unanimité. L'enveloppe territoriale pour les clubs représente 33 697 €.
4	Présentation et vote des projets CDCK et des montants proposés	Cf Annexe ci-dessous.

	Compte rendu de la conférence territoriale des Sports de Pagaie du lundi 24 mai 2023 – Visioconférence		Début	20h00
			Fin	21h30
			Secrétaire de séance	Lorrie DELATTRE

N°	THEMES	Association CRNCK - DECISIONS ET SUITES A DONNER
		Les propositions de montants du PSF 2023 pour chacun des CDCK normand sont votées à l'unanimité. L'enveloppe territoriale pour les CDCK représente 12 604 €.
5	Clôture	Georges DANTIN (représentant Bex) rappelle que le PSF est un outil du déploiement du projet fédéral. La volonté du Bex est de mettre en œuvre la stratégie « un titre, un pratiquant » et indique que l'utilisation des cartes 1 jour pourrait être un élément important dans la conduite de la campagne PSF 2024 de la FFCK.

Conférence Territoriale des Sports de Pagaie Normandie

24 mai 2023 – 20h



Ordre du jour

1. PSF « Région Normandie »

1. Cadrage général
2. La CTSP
3. Le processus
4. Les éléments financiers

2. PSF du CRNCK

3. Proposition des sommes CDCK et clubs

1. PST : les demandes d'emploi
2. Les propositions de sommes du PSF FFCK

PSF « Région Normandie »



Objectifs du financement PSF

A l'instar des années précédentes, le PSF 2023 doit répondre à plusieurs objectifs, conformément à la note de cadrage relative aux Projets Sportifs Fédéraux publiée par l'ANS :

1. Veiller à la cohérence entre les stratégies **nationales** et leurs déclinaisons **territoriales** ;
2. Flécher **davantage de crédits sur les clubs** ;
 - Reverser au moins 50% de l'enveloppe PSF aux clubs
 - Avoir une attention particulière envers les QPV/ZRR (une liste des ces territoire est jointe en Annexe 1)

3. Prendre en compte les **spécificités des territoires UM** ;

- Sanctuariser les montants UM indiqués dans la notification de l'enveloppe
- Permettre le financement des frais liés aux compétitions sportives

4. Porter attention à la **féminisation de la pratique sportive** et de l'encadrement, en privilégiant des actions ayant pour objectif d'augmenter le nombre de pratiquantes féminines ;

5. Développer des actions en faveur du **sport santé** ;

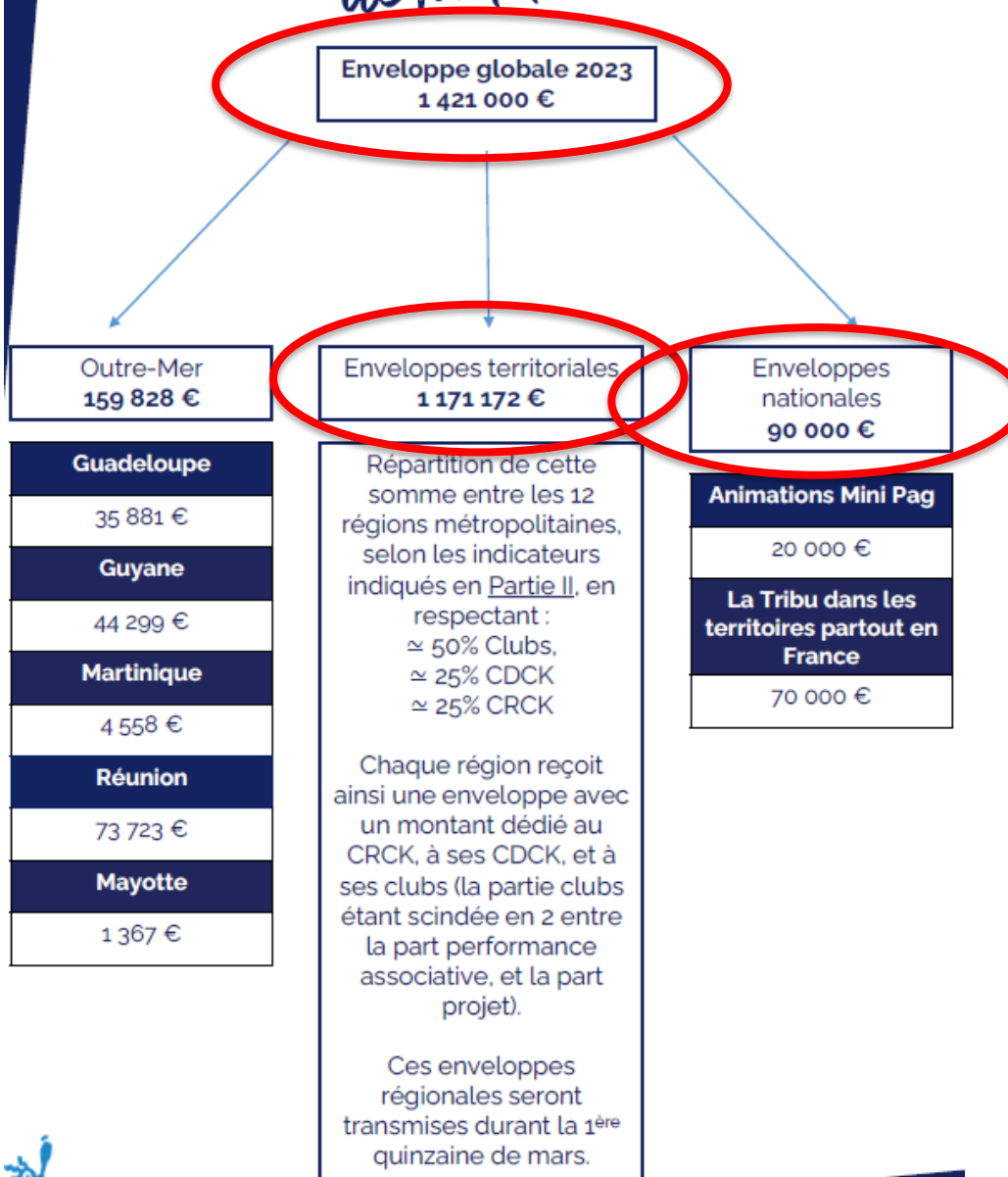
6. Développer des actions en faveur de la **pratique para-sport** ;



7. Développer **l'accession territoriale au sport de haut-niveau**.

- Les sommes allouées sur l'accession territoriale ne devront pas dépasser 15% de l'enveloppe globale.

Enveloppe globale du PST de la FFCK



2. Échéancier



- **Présentation au Conseil des territoires**
20 février 2023
- **Réunion référents territoriaux et CTR**
27 février 2023
- **Publication de la note de cadrage FFCK**
28 février 2023
- **Ouverture de la campagne et dépôt des dossiers**
Entre le 28 février et le 27 avril 2023 (fermeture à 23h59)
- **Conférences territoriales des sports de pagaie +
Gestion des enveloppes nationales au niveau fédéral**
Entre le 2 mai 2023 et 26 mai 2023
- **Validation de la répartition par le BEx FFCK**
30 mai 2023
- **Transmission FFCK à l'ANS**
31 mai 2023

CTSP Normandie
24 mai 2023

Indicateurs 2023

Objectifs	Indicateurs (données 2022)	CRCK	CDCK
Augmenter et diversifier le nombre de licenciés	Nombre de licenciés 1 an pratiquants	10%	10%
	Nombre de licenciées féminines	10%	10%
Redynamiser la pratique des jeunes	Nombre de licenciés U15	10%	10%
Renforcer la culture sportive	Nombre de listes Espoirs et HN	10%	10%
	Nombre d'inscrits en compétitions	10%	10%
Fédérer le loisir et le tourisme	Dépenses réalisées sur les cartes 1 jour et 3 mois	10%	10%
	Nombre de pratiques éco-responsables labellisées mises en œuvre : Sentiers Nautiques et Gardiens de Rivière	10%	10%
Développer la qualité	Nombre de label EFCK (ou « oui ou non » pour l'échelon club)	10%	10%
Développer la formation	Nombre de MFPC et AMFPC en 2022	10%	10%
	Nombre de Pagaies couleurs en 2022	10%	10%

Critères identiques pour les clubs

La Commission Territoriale des Sports de Pagaie

La conférence territoriale des sports de pagaie comprend :

1. Un Collège du territoire, composé des membres suivants :

- Le Président du CRCK
- Le bureau du CRCK
- Les Président-e-s des CDCK ou leurs représentant-e-s
- Les CTS & CTFR

2. Un Collège extérieur, au territoire composé des membres suivants ayant voix consultative :

- Le Président de la FFCK ou son représentant-e :
⇒ Georges DANTIN
- Le DTN ou son représentant-e
⇒ Pierre-Michel CROCHET

Rôles et missions

La Conférence territoriale des sports de pagaie est une **instance indépendante** par sa composition et la présence d'un collège extérieur à la région. **Elle veille à la neutralité** des débats et au respect des règles éthiques et déontologiques de la FFCK dans l'instruction des dossiers de demande de subvention au titre du projet sportif fédéral par les clubs, les comités départementaux et le comité régional.

Elle s'assure du respect des conditions d'éligibilité des dossiers, **des règles d'attribution et des éléments de cadrage** fixés par l'Agence Nationale du Sport et la FFCK.

Elle assure les arbitrages et valide les propositions. Elle transmet les éléments ainsi que le procès-verbal de la réunion au Bureau exécutif.

Modalités de vote

Dans toute la mesure du possible, **les décisions** de la Conférence territoriale des sports de pagaie **sont adoptées par consensus**. Exceptionnellement, à défaut de consensus et à la demande de la moitié des membres du collège des territoires ayant voix délibérative, les décisions sont mises aux voix, conformément aux règles suivantes.

Majorité requise

Les décisions de la Conférence sont prises à la **majorité simple des voix** émises par les membres présents lors du vote. Les abstentions ne sont pas considérées comme des voix émises.

Droit de vote

Les votes peuvent porter sur :

- ☐ Les demandes des comités départementaux : les actions retenues et les montants alloués
- ☐ Les demandes des clubs : les actions retenues et les montants alloués

Répartition des voix :

1. Chaque membre présent du bureau du CRCK y compris le Président-e du CRCK dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre de Départements représentés lors de la réunion.
2. Chaque représentant de CDCK dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre de membres du bureau du CRCK présents incluant le Président-e.
3. Le Président-e du CRCK dispose d'une voix supplémentaire.

Pour la Normandie :

4 CDCK + 3 membres du bureau

Membres du bureau = 4 voix x 3 membres (+1 Psdt) = 12 voix (+1 Psdt)

Présidents de CDCK = 3 voix x 4 Président·e·s = 12 voix

Le processus

Traitement administratif au niveau régional

- Réception des dossiers
- Instruction des dossiers
- Vérification administrative

Proposition des sommes clubs et CDCK par le niveau régional,
puis concertation CRNCK – CDCK.

Proposition des sommes validées en CTSP Normandie.

Validation par le BEX.

Validation et versement par l'ANS (courant été).

Les éléments financiers 2023

Enveloppe Normandie	63 651 €
CRNCK	17 350 €
CDCK	12 604 €
Clubs	33 697 €

La part attribuée aux structures sur les 10 indicateurs définis s'élève à :

13 491 €

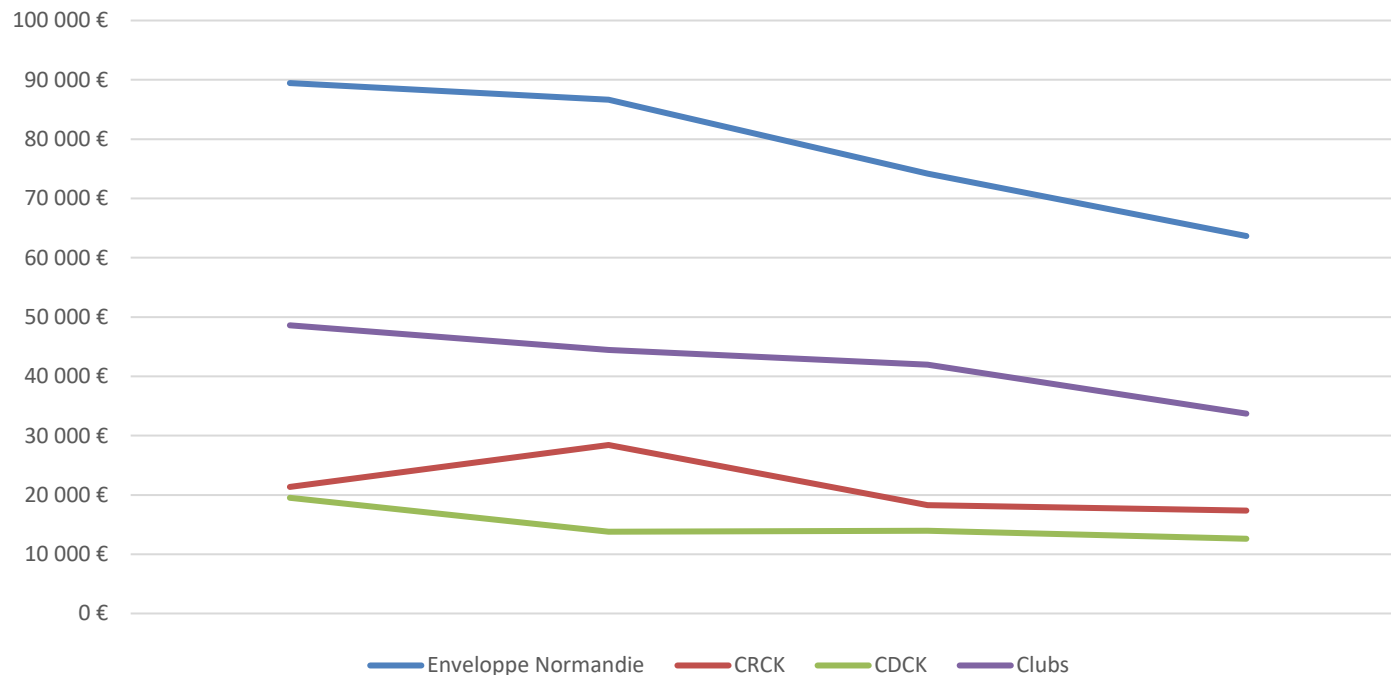
La part attribuée restante

20 206 €

Cette somme est attribuée et répartie entre les clubs suivants :

PONT D'OUILLY LOISIRS	1 830 €
THURY PLEIN AIR	2 101 €
S.P.N. VERNON	1 687 €
A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE	2 038 €
CLUB KAYAK MER NORD COTENTIN	2 089 €
CANOE CLUB D'AVRANCHES	1 980 €
PL ARGENTAN CANOË KAYAK	1 766 €

Evolution des sommes PSF Normandie



	2020		2021		2022		2023	
	Montant	Part vs enveloppe	Montant	Part vs enveloppe	Montant	Part vs enveloppe	Montant	Part vs enveloppe
Enveloppe Normandie	89 454 €		86 672 €		74 175 €		63 651 €	
CRCK	21 360 €	24%	28 430 €	33%	18 263 €	25%	17 350 €	27%
CDCK	19 506 €	22%	13 793 €	16%	13 969 €	19%	12 604 €	20%
Clubs	48 588 €	54%	44 449 €	51%	41 943 €	57%	33 697 €	53%
<i>Dt part pré-affectée</i>			21 527 €		19 095 €		13 491 €	
Nb CD	3		4		4		4	
Nb clubs	17		19		18		18	

La demande PSF du CRNCK

	2023		
	Budget total	Montant PSF demandé	% part PSF
Action 1 - ETR	40 000 €	13 000 €	33%
Action 2 - MFPC	16 700 €	8 000 €	48%
Action 3 - Mini-pag	20 000 €	6 500 €	33%
Action 4 - Paris 2024	1 200 €	500 €	42%
Action 5 - DRE	15 000 €	5 000 €	33%
Action 6 - La tribu	12 350 €	7 000 €	57%
Total	105 250 €	40 000 €	38%
<i>Objectif FFCK</i>		<i>17 350 €</i>	

Enveloppe nationale

Equipe régionale WC
Sprint (env REG)

Stratégie CDCK :

1. CD 61 augmenté jusqu'au seuil (vs montant indicatif FFCK) = 1 500 €
2. Répartition des sommes vs actions
3. Harmonisation des sommes vs indicateurs FFCK

Stratégie clubs :

1. Condé/Vire au montant indicatif FFCK
2. Répartition des sommes vs actions
3. Harmonisation des sommes vs indicateurs FFCK
4. « Prime » ETR et élus au Comité Directeur du CRNCK pour les clubs n'ayant pas de part pré-affectée

Quelques chiffres



34 clubs en
Normandie

- 18 ont déposé un dossier PSF
- 48 fiches actions déposées dont 1 nationale (la Tribu)

** Les % indiquent la part demandée et la part financée vs le budget total des actions*

Nom	% demandé	% financé
THURY PLEIN AIR	23%	11%
PONT D'OUILLY LOISIRS	32%	11%
HEROUVILLE CAEN CANOE KAYAK	72%	7%
CANOE-KAYAK VAL DE RISLE	51%	8%
CANOE KAYAK CLUB BRIONNE	78%	29%
ASSOCIATION OMNISPORTS NAUTIQUE EURE SEINE	48%	17%
CLUB SPORTIF BEAUMONTAIS CANOE KAYAK	29%	10%
VAL DE REUIL PAGAIE PASSION	53%	7%
STADE PORTE NORMANDE	36%	9%
CANOE-CLUB D' AVRANCHES	50%	8%
ASSOCIATION SPORTIVE D'ELLE ET VIRE CANOE-KAYAK - A.S.E.V. CANOE-KAYAK	93%	14%
CLUB KAYAK MER ET NAUTISME EN COTENTIN	37%	7%
CENTRE NAUTIQUE DE DIELETTE	22%	0%
UNION SPORTIVE DE PUTANGES PONT ECREPIN	30%	16%
OMNISPORTS SECTION NAUTIQUE		
PATRONAGE LAIQUE ARGENTAN	35%	15%
CANOE-KAYAK DU BASSIN ELBEUVIEN	50%	17%
PAGAIES EN SEINE	13%	4%
CANOE CLUB NORMAND	63%	18%

○ 4 CDCK

- 4 ont déposé un dossier PSF
- 11 fiches actions déposées

Nom	% demandé	% financé
COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE CANOE-KAYAK	20%	9%
COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L EURE	36%	8%
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE DE LA MANCHE	32%	5%
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE DE CANOE KAYAK	29%	12%

* Les % indiquent la part demandée et la part financée vs le budget total des actions

Récapitulatif des attributions PSF 2023 - CTSP Normandie

			Montant proposé CTSP 2023	Somme attribuée 2022	Différence		Montant minimum
1	1412	THURY PLEIN AIR	3 000 €	3 756 €	-756 €	-20%	2 101 €
2	5005	CLUB KAYAK MER NORD COTENTIN	3 000 €	4 256 €	-1 256 €	-30%	2 089 €
3	5004	A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE	2 038 €	2 956 €	-918 €	-31%	2 038 €
4	5006	CANOE CLUB D'AVRANCHES	3 000 €	5 256 €	-2 256 €	-43%	1 980 €
5	1409	PONT D'OUILLY LOISIRS	2 000 €	3 256 €	-1 256 €	-39%	1 830 €
6	6102	PL ARGENTAN CANOË KAYAK	2 000 €				1 766 €
7	2710	S.P.N. VERNON	2 500 €	4 256 €	-1 756 €	-41%	1 687 €
8	2712	CANOE KAYAK VAL DE RISLE	1 500 €	2 000 €	-500 €	-25%	
9	2706	CANOE KAYAK AONES LOUVIER	1 868 €	2 656 €	-788 €	-30%	
10	1404	Herouville Caen Canoë Kayak	1 868 €	2 756 €	-888 €	-32%	
11	7616	PAGAIES EN SEINE	1 500 €	500 €	1 000 €	200%	
12	7604	CANOE CLUB NORMAND	1 684 €	1 763 €	-79 €	-4%	
13	2708	CLUB SPORTIF BEAUMONTAIS CANOE K	1 684 €	2 043 €	-359 €	-18%	
14	2711	VAL DE REUIL PAGAIE PASSION	1 868 €	2 500 €	-632 €	-25%	
15	2702	CANOE KAYAK CLUB BRIONNE	1 500 €				
18	6109	USPPEO PUTANGES CK	1 187 €	1 800 €	-613 €	-34%	
20	7601	CANOË-KAYAK DU BASSIN ELBEUVIEN	1 500 €	1 500 €	0 €	0%	
30	5007	CENTRE NAUTIQUE DE DIELETTE	0 €	1 500 €	-1 500 €	-100%	Structure non-éligible
			33 697 €				13 491 €

CDCK	Poids CDCK "Critères"	Montant indicatif FFCK	Montant CTSP 2023	Montant 2022		
14	1,24%	2 841 €	3 204 €	2 500 €	704 €	28%
27	1,73%	4 341 €	4 000 €	4 984 €	-984 €	-20%
50	1,56%	4 322 €	3 900 €	4 985 €	-1 085 €	-22%
61	0,51%	529 €	1 500 €	1 500 €	0 €	0%
76	0,69%	571 €	0 €	0 €	0 €	0%
TOTAL		12 604 €	12 604 €			

PST Emploi : Avis et priorisation

5 demandes dans 2 dispositifs distincts.

Priorisation selon l'argumentation et la cohérence avec le projet associatif ; le nombre de salariés déjà présents ; l'implantation en ZRR ; l'encadrement des activités CK.

- Dispositif "Embauche / Création" :

1 - PL Argentan CK

2 - CC Avranches

3 - SPN Vernon

- Dispositif "1 jeune 1 solution" :

1 - AONES Louviers

2 - CK Val de Risle

Merci de votre attention !

Récapitulatif des attributons PSF 2023 - CTSP Normandie

			Montant proposé CTSP 2023	Montant minimum
1	1412	THURY PLEIN AIR	3 000 €	2 101 €
2	5005	CLUB KAYAK MER NORD COTENTIN	3 000 €	2 089 €
3	5004	A.S.E.V. CK CONDE S/VIRE	2 038 €	2 038 €
4	5006	CANOE CLUB D'AVRANCHES	3 000 €	1 980 €
5	1409	PONT D'OUILLY LOISIRS	2 000 €	1 830 €
6	6102	PL ARGENTAN CANOË KAYAK	2 000 €	1 766 €
7	2710	S.P.N. VERNON	2 500 €	1 687 €
8	2712	CANOE KAYAK VAL DE RISLE	1 500 €	
9	2706	CANOE KAYAK AONES LOUVIER	1 868 €	
10	1404	Herouville Caen Canoë Kayak	1 868 €	
11	7616	PAGAIES EN SEINE	1 500 €	
12	7604	CANOE CLUB NORMAND	1 684 €	
13	2708	CLUB SPORTIF BEAUMONTAIS CANOE KAYAK	1 684 €	
14	2711	VAL DE REUIL PAGAIE PASSION	1 868 €	
15	2702	CANOE KAYAK CLUB BRIONNE	1 500 €	
16	2705	LES CASTORS RISLOIS CK PONT-AUDEMER		
17	5014	CLUB KAYAK GRANVILLE CHAUSEY		
18	6109	USPPEO PUTANGES CK	1 187 €	
19	1401	USPCK ST PIERRE S/ DIVES		
20	7601	CANOË-KAYAK DU BASSIN ELBEUVIEN	1 500 €	
21	5003	CLUB NAUTIQUE CARENTANAIS		
22	7615	RAND EAU KAYAK		
23	5017	CLUB CANOE KAYAK SAINT SAUVEUR LE VICOMTE		
24	7613	CLUB NAUTIQUE CAUDEBEC		
25	7603	CANOE-KAYAK LE HAVRE		
26	1418	LEXOVIVES		
27	7610	KAYAK LE HAVRE OCEAN		
28	7611	CANOE KAYAK FECAMP HAUTES FALAISES		
29	1414	CLUB DE PLEIN AIR DE L'ODON		
30	5007	CENTRE NAUTIQUE DE DIELETTE	0 €	Structure non-éligible
31	2707	ASSOCIATION LA CROIX CANOE KAYAK		
32	6103	A.J.C.K. ALENCON		
33	7620	AF-e-DB - ASSOC. FCAISE ENCOURAGEMENT DRAGON BOAT		
34	2713	AMBIANCEVASION		
			33 697 €	13 491 €

Nom	Intitulé	Demandé	Proposé	Total club
THURY PLEIN AIR	DP-7-Pratiques scolaires	3 100 €	2 000 €	3 000 €
THURY PLEIN AIR	DP-5- Pratique Féminine	3 000 €	1 000 €	
PONT D'OUILLY LOISIRS	DP-4-Renforcer nos effectifs de l'école de pagaie	2 000 €	1 000 €	2 000 €
PONT D'OUILLY LOISIRS	AHN-1-Développement de la pratique compétitive féminine	2 000 €	1 000 €	
PONT D'OUILLY LOISIRS	DP-3-Adaptation du matériel pour les jeunes	2 000 €	0 €	
HEROUVILLE CAEN CANOE KAYAK	AHN-2-STAGES MIXTES	10 000 €	0 €	1 868 €
HEROUVILLE CAEN CANOE KAYAK	DP-6-Handikayak	5 000 €	668 €	
HEROUVILLE CAEN CANOE KAYAK	DP-3-Accueil des jeunes	4 500 €	1 200 €	
CANOE-KAYAK VAL DE RISLE	DP-2 Mise en tourisme	5 000 €	1 000 €	1 500 €
CANOE-KAYAK VAL DE RISLE	DP-4 animation sportive jeune	1 500 €	0 €	
CANOE-KAYAK VAL DE RISLE	DP-7 pratiques scolaires	3 000 €	500 €	
CANOE KAYAK CLUB BRIONNE	DP-6-HANDIKAYAK	2 500 €	1 000 €	1 500 €
CANOE KAYAK CLUB BRIONNE	DP-8 sites de pratique	1 505 €	500 €	
ASSOCIATION OMNISPORTS NAUTIQUE EURE SEINE	DP-8-Sites de pratique	1 600 €	0 €	1 868 €
ASSOCIATION OMNISPORTS NAUTIQUE EURE SEINE	DP-7- Pratiques scolaires	2 000 €	1 200 €	
ASSOCIATION OMNISPORTS NAUTIQUE EURE SEINE	DP-2-Mise en tourisme	1 600 €	668 €	
CLUB SPORTIF BEAUMONTAIS CANOË KAYAK	DP-4-Animation sportive jeune	3 900 €	1 184 €	1 684 €
CLUB SPORTIF BEAUMONTAIS CANOË KAYAK	DP-8-Sites de pratique	1 100 €	500 €	
VAL DE REUIL PAGAIE PASSION	DP-4-ANIMATION SPORTIVE JEUNE	4 000 €	1 368 €	1 868 €
VAL DE REUIL PAGAIE PASSION	DP-6-HANDIKAYAK	7 000 €	500 €	
VAL DE REUIL PAGAIE PASSION	DP-3-ACCUEIL DES JEUNES	3 000 €	0 €	
STADE PORTE NORMANDE	DP-5 Pratique féminine	3 000 €	1 000 €	2 500 €
STADE PORTE NORMANDE	PSS-1-SPORT SANTE SENIOR	4 200 €	1 000 €	
STADE PORTE NORMANDE	DP-6- HandiKayak jeune : Inclusion kayak Sport Adapté	2 500 €	500 €	
CANOE-CLUB D' AVRANCHES	AHN-3- Stages féminins	4 181 €	2 000 €	3 000 €
CANOE-CLUB D' AVRANCHES	DP-4- Animation sportive jeune	8 955 €	1 000 €	
CANOE-CLUB D' AVRANCHES	DP-6-Handikayak	4 715 €	0 €	
ASSOCIATION SPORTIVE D'ELLE ET VIRE CANOE-KAYAK - A.S.E.V. CANOE-KAYAK	AHN 1	7 450 €	0 €	2 038 €

ASSOCIATION SPORTIVE D'ELLE ET VIRE CANOE-KAYAK - A.S.E.V. CANOE KAYAK	AHN 2	6 480 €	2 038 €	
CLUB KAYAK MER ET NAUTISME EN COTENTIN	DP 4 - Animation sportive Jeunes	6 000 €	1 500 €	3 000 €
CLUB KAYAK MER ET NAUTISME EN COTENTIN	DP-7-Pratiques scolaires	5 000 €	1 500 €	
CLUB KAYAK MER ET NAUTISME EN COTENTIN	PSS 1 - Sport Santé	4 000 €	0 €	
CENTRE NAUTIQUE DE DIELETTE	DP-3 Accueil des Jeunes	2 800 €	0 €	0 €
CENTRE NAUTIQUE DE DIELETTE	DP-6- Handikayak	2 500 €	0 €	
UNION SPORTIVE DE PUTANGES PONT ECREPIN	DP3 Accueil des jeunes - Développement de la pratique	2 000 €	1 187 €	1 187 €
OMNISPORTS SECTION NAUTIQUE				
UNION SPORTIVE DE PUTANGES PONT ECREPIN	DP-4- animation sportive jeune -développement de la pratique	200 €	0 €	
OMNISPORTS SECTION NAUTIQUE				
PATRONAGE LAIQUE ARGENTAN	DP-2-Mise en tourisme	2 500 €	1 000 €	2 000 €
PATRONAGE LAIQUE ARGENTAN	DP-3-Accueil des jeunes	1 250 €	500 €	
PATRONAGE LAIQUE ARGENTAN	DP-4- Animation sportive jeune	900 €	500 €	
CANOE-KAYAK DU BASSIN ELBEUVIEN	DP-6-Handikayak	1 000 €	0 €	1 500 €
CANOE-KAYAK DU BASSIN ELBEUVIEN	DP-7-Pratiques scolaires	1 500 €	1 000 €	
CANOE-KAYAK DU BASSIN ELBEUVIEN	DP-5-Pratique Féminine	1 800 €	500 €	
PAGAIES EN SEINE	DP-4- Animation sportive jeune	2 500 €	1 000 €	1 500 €
PAGAIES EN SEINE	DP-7- Pratiques scolaires	2 500 €	500 €	
PAGAIES EN SEINE	DP-11-La Tribu	2 500 €	0 €	
CANOE CLUB NORMAND	PSS-1-Sport Santé : Actions permettant de développer les activités Pagaie Santé, Pagaie Eit, Dragon Ladies (formations fédérales, EE1, EE2 (organisateur uniquement))	2 000 €	1 184 €	1 684 €
CANOE CLUB NORMAND	DP-1- Formations : Formations AMFPC, MFPC, Guides fédéraux, EE1, EE2 (organisateur uniquement)	2 000 €	0 €	
CANOE CLUB NORMAND	DP-2-Mise en tourisme / Actions favorisant la mise en tourisme de la structure et le développement de ses activités	2 000 €	500 €	

Nom	Intitulé	Demandé	Proposé	Total club
COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE CANOE-KAYAK	DP-1 Formations	2 283 €	2 000 €	3 204 €
COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE CANOE-KAYAK	PSS-1-Sport Santé	2 373 €	0 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE CANOE-KAYAK	DP-4- Animation sportive jeune	2 000 €	1 204 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L EURE	DP-1-FORMATIONS	2 500 €	2 000 €	4 000 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L EURE	DP-4- ANIMATION SPORTIVE JEUNE	3 500 €	2 000 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L EURE	DP-5-PRATIQUE FEMININE	2 500 €	0 €	
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE DE LA MANCHE	DP-4-Animation sportive jeune	6 000 €	2 000 €	3 900 €
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE DE LA MANCHE	DP-1-Formations	6 000 €	500 €	
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CANOË-KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE DE LA MANCHE	DP 4 - Animation sportive Jeunes	2 000 €	1 400 €	
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE DE CANOE KAYAK	DP4- Animation sportive jeune: les stages départementaux et l'animation jeune départementale	2 000 €	1 000 €	1 500 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE DE CANOE KAYAK	DP-7- Pratiques scolaires Actions et rencontres avec l'UNSS, l'UGSEL, et les collèges des secteurs de Putanges et	500 €	500 €	